



UNIPSO,

UNION DES ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL A.S.B.L.

« MATINÉE SUR LA PROBLÉMATIQUE DE
L'ÉNERGIE À DESTINATION DES
MEMBRES DE MESSAJE »

FANNY ROUX,
CONSEILLÈRE EN ÉNERGIE



Le 22 janvier 2009, AG de MESSAJE

Le déroulement de la matinée

9h00	Présentation de l'UNIPSO et du projet GO énergie. Aspects réglementaires et contexte énergétique du secteur tertiaire. <i>Fanny Roux, UNIPSO</i>
9h15	- Méthodologie : la politique à mener en matière d'Utilisation Rationnelle de l'Energie. - Aides financières et tiers investisseur. - Questions-réponses <i>Fanny Roux, UNIPSO</i> <i>Facilitateur tertiaire</i>
10H15	Pause
10h30	Pistes d'action et bonnes pratiques, exemples concrets, outils. Questions- réponses <i>Facilitateur tertiaire</i>
11h30	Sensibilisation des acteurs Questions-réponses <i>Fanny Roux, UNIPSO</i>
12h00	Clôture et repas

Introduction

- ❑ Présentation de l'UNIPSO
- ❑ Présentation du projet GO énergie
- ❑ Pourquoi réduire ses consommations d'énergie?
- ❑ L'énergie dans le secteur à profit social

I – L'UNIPSO

- ❑ « Union des entreprises à Profit Social »
- ❑ Confédération intersectorielle représentative des employeurs du secteur privé et public à profit social (non marchand)

L'UNIPSO... ses missions



- Défendre le fonctionnement du secteur à profit social privé comme public et promouvoir son développement
- S'engager dans la concertation sociale, représenter et défendre les intérêts patronaux intersectoriels (Communautés française et germanophone, Région wallonne)

L'UNIPSO et les secteurs

- Hôpitaux
- Etablissements et services de santé
- Services d'aides et de soins à domicile
- Etablissements et services d'éducation et d'hébergement
- Entreprises de travail adapté
- Secteur socio-culturel
- Enseignement
- Organisations d'actions sociales

L'UNIPSO et ses membres



AMA - ANCE
ANMC - APOSSM - CECPF
CESSOC - CODEF - Collectif Article 29
Croix Rouge - EWETA - FASD
FCSD - FELSI - FESAD - FIAS - FIH - FILE
FIMS - FIPE - FISSAAJ - FNAMS - GASMAES
LNH - MESSAJE - SANTHEA - SEGEC
SMI - MLOZ - UNMS
Fédération des CPAS - VDKA

L'UNIPSO c'est aussi...



Une équipe pluridisciplinaire de 12 personnes (juristes, économistes, sociologues...)

Différents mandats (CESRW, CWES, AWIPH,...)

Des projets spécifiques (Energie et Formation)

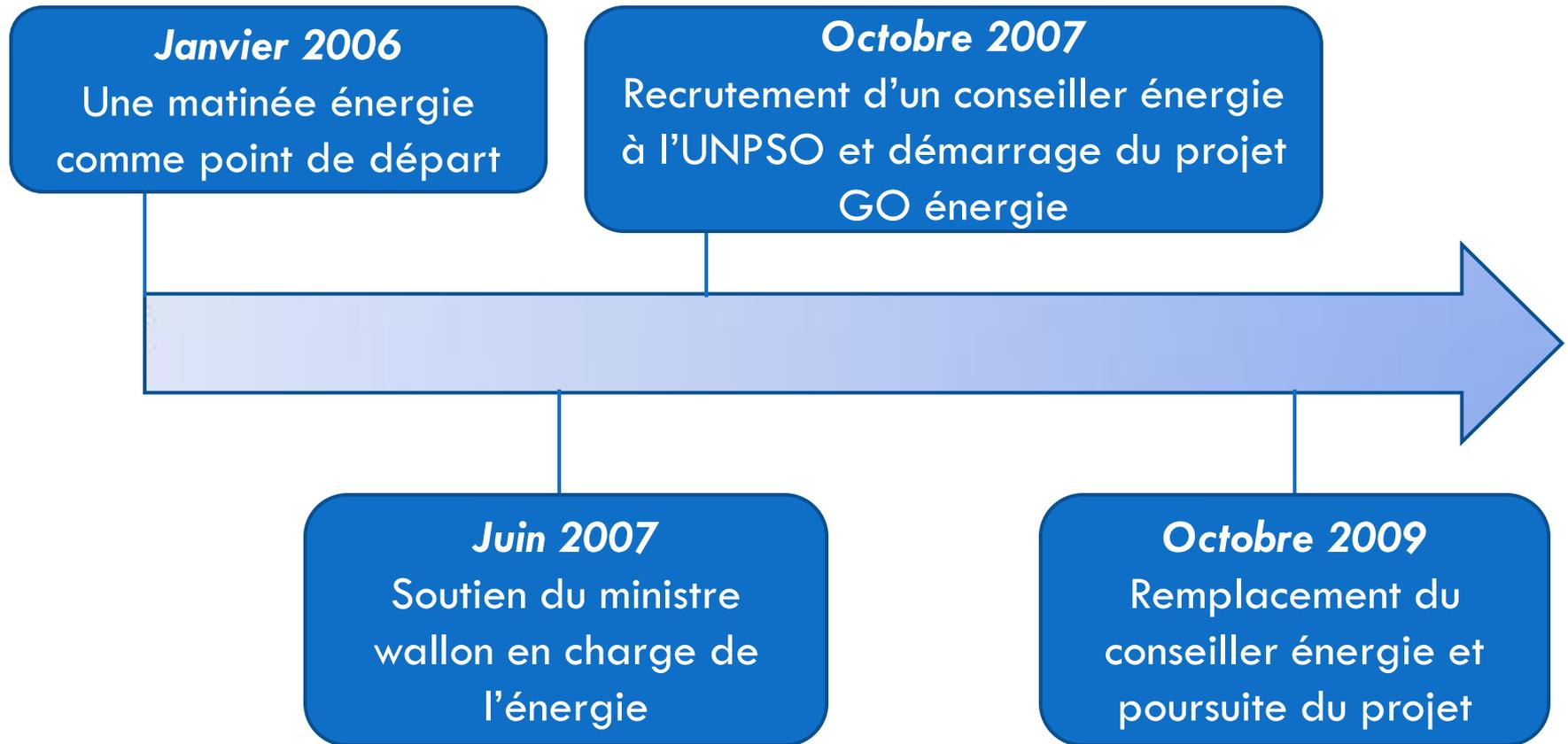
Un site internet www.unipso.be et le mensuel PEP's

II – Le projet GO énergie

- ❑ Le projet : historique
- ❑ Le but
- ❑ Les axes
- ❑ Les actions



Le projet GO énergie : historique



Le but du projet GO énergie

- GO énergie, pour « Gestion Optimale de l'énergie ».
- Fournir aux acteurs du secteur, la capacité de contrôler et de réduire leurs consommations d'énergie.
- Il vise à favoriser :
 - L'Utilisation Rationnelle de l'Energie - URE
 - La Performance Energétique des Bâtiments – PEB
 - Le passage vers des énergies propres...

Les axes du projet

- ❑ Sensibiliser
- ❑ Mettre en réseau
- ❑ Informer
- ❑ Conseiller / Accompagner



Actions menées

- ❑ Une page internet « GO énergie » sur le site www.unipso.be.
- ❑ Des conseils en énergie publiés dans le PEP'S, le mensuel de l'UNIPSO.
- ❑ Une permanence téléphonique et électronique.
- ❑ Rencontre de fédérations membres pour identifier leurs attentes et nouer des partenariats.
- ❑ Mise en réseau de personnes ressources et d'institutions.

Organisation de matinées / journées énergie

- A destination de l'ensemble des membres de l'UNIPSO, d'un membre spécifique, ou de membres d'une même CP.



- A l'occasion d'une réunion /AG d'un membre.

- Associée à la découverte d'un projet concret avec visite sur site.

Journées formation - visite à venir



Organisation

- **25 février** (CP 319.02) et **30 mars** (ensemble des membres de l'UNIPSO) : **SRJ La Providence à Etalle.**
- 10h – 16h30. Gratuit.
- Participants : Directeur et personnels du SRJ, architecte, facilitateur tertiaire, bureau d'étude énergie , conseillère énergie UNIPSO.

Programme

- **Matinée** : méthodologie d'action en matière d'énergie, politique d'achats durables, et démarches de sensibilisation (personnels et enfants).
- **Après-midi** : rénovation énergétique, visite d'un bâtiment basse consommation, énergies renouvelables.

Accompagnement de terrain de projets

- Accompagnement de terrain pour **projets techniques et de sensibilisation** sélectionnés via un appel à projet envoyé à tous nos membres fin 2008.
- Possibilité d'accompagnement de nouveaux projets.



Journée énergie à la Maison de Providence (FIH).



UNIPSO

III. Pourquoi réduire ses consommations d'énergie?



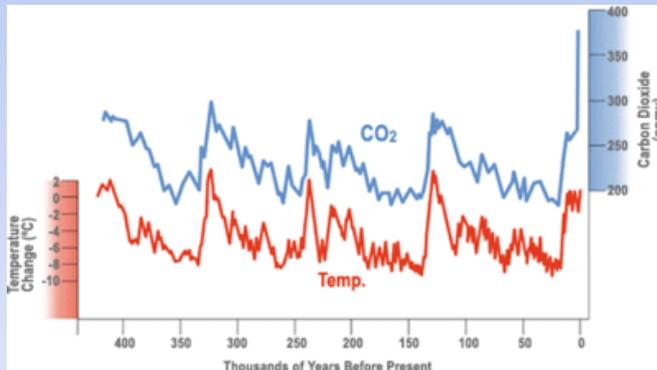
Pourquoi réduire ses consommations d'énergie ?

Motifs environnementaux

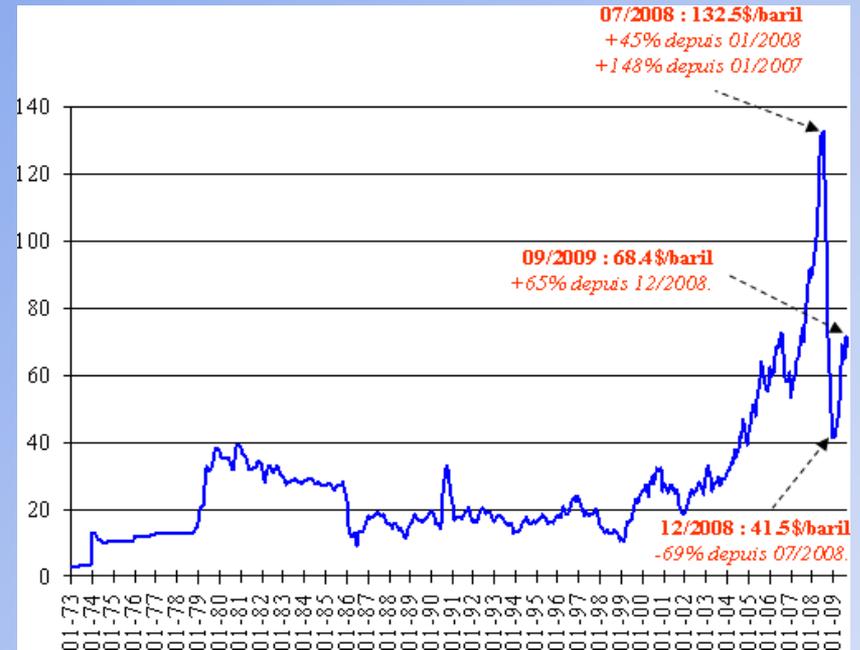
Changement climatique

Le 4^{ème} rapport du GIEC (2007) affirme que la probabilité que le réchauffement climatique depuis 1950 soit d'origine humaine est de plus de 90 %.

Les concentrations actuelles de CO₂ dépassent de 35 % celles de l'ère préindustrielle.



Motifs financiers



Source : CNUCED,
Bulletin mensuel des produits de base
Evolution historique du prix du pétrole depuis 1973

- L'énergie abondante et pas chère, c'est fini !
- Notre dépendance énergétique est devenue un facteur économique déterminant...

Pourquoi réduire ses consommations d'énergie ?



Motifs réglementaires

Cadre international

Protocole de Kyoto :

→ Réduction obligatoire des émissions de CO₂ de 7,5% en Wallonie et à Bruxelles à l'horizon 2008-2012

Cadre européen

Paquet Climat énergie : 3 X 20.

Directive européenne de 2002 sur la PEB

Près d'1/3 de la consommation énergétique de l'UE est imputable à nos bâtiments.

Cadre national

Transposition de la directive européenne PEB.

NB: le parc immobilier wallon consomme 40% de plus que la moyenne européenne ! C'est pourquoi le bâtiment est aujourd'hui le principal gisement d'économies d'énergie.

Cadre européen



□ Paquet Climat énergie :

□ Objectifs d'ici 2020 :

- - 20% de CO₂ par rapport à 2005.
- Améliorer et étendre le système d'échange de quotas d'émissions de CO₂ (ETS – Emissions trading scheme).
- 20% d'énergie renouvelables au niveau de l'ensemble des pays UE, contre 8,5% aujourd'hui (présence d'objectifs contraignants pour les Etats). = 13% pour la Belgique.
- **20% d'efficacité énergétique en plus et fixation de nouveaux objectifs concernant le bâtiment** et les produits de grande consommation.

- Conséquences : **hausse du prix de l'électricité**, qui devrait être comprise entre 10% et 15% d'ici 2020. **Coût du paquet** : moins de 0,5% du PIB de l'UE d'ici 2020.

Cadre européen



- **Directive européenne du 16 décembre 2002, sur la performance énergétique des bâtiments (PEB).**
- Vise la réduction de la consommation de l'énergie consommée dans les bâtiments.
- Elle prévoit :
 - une **méthodologie** de calcul de la performance énergétique intégrée des bâtiments;
 - des **exigences minimales** (à fixer par les Etats membres) relatives à la performance énergétique des bâtiments neufs et des bâtiments existants de plus de 1000 m² lorsqu'ils font l'objet de travaux de rénovations importants;
 - la **certification** énergétique pour les bâtiments neufs et existants et, dans les bâtiments publics, l'affichage des certificats;
 - l'**inspection** régulière des chaudières et des systèmes de climatisation ainsi que l'évaluation de l'installation de chauffage lorsqu'elle comporte des chaudières de plus de 15 ans.

Cadre Belge : RW



- **Règlementation PEB Région wallonne :**
 - ▣ Entrée en vigueur progressive depuis le **1er septembre 2008.**
 - ▣ **S'applique à l'ensemble des bâtiments** pour tous les travaux de construction, de reconstruction et de transformation nécessitant l'obtention d'un permis d'urbanisme.
 - ▣ **Fixation d'exigences renforcées au niveau de l'isolation thermique et de la ventilation : K 45** (niveau d'isolation thermique globale, équivaut à une conso. de chauffage nette de $6L/m^2/an$ de mazout) pour les bâtiment neufs (sauf industriels: K55) / **U_{max}** (coeff de transmission thermique des parois) pour tous les éléments neufs et reconstruits / **ventilation** pour tous les bâtiments neufs et en cas de remplacement de châssis pour les bâtiments rénovés.

Cadre Belge : RW

- **Nouvelles exigences PEB à partir du 1^{er} mai 2010 :**
 - ▣ Nouvel indicateur global de la consommation d'énergie primaire : E_w à la place de K . → **$E_w < 100$** (= K_{45} et U_{max}).
 - ▣ Consommation caractéristique annuelle d'énergie primaire : E . → **$E < 170 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$** . C'est-à-dire 17L de mazout/m²/an.
- **Perspectives :**
 - ▣ 1^{er} septembre 2011 : **$E < 130 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$** pour le résidentiel (soit 13L mazout/m²/an).
 - ▣ Entrée en vigueur des volets « **certification PEB** » (pour les bât mis en vente ou en location) et « installations techniques » de la réglementation.
 - ▣ **Norme très basse conso. en 2014** (pas encore défini. Possibilité : K_{30} , 4 à 6L de mazout chauffage/m²/an).
 - ▣ **Norme passive en 2017** (besoin net en chauffage = 15 kWh/m²/an soit 1,5L de mazout/m² /an, environ K_{15} , **$E < 120 \text{ kWh/m}^2/\text{an}$** = 12L mazout/m²/an).

Cadre belge : Région bruxelloise



- R.Bxl : le bâtiment représente **70 %** des consommations énergétiques globales de la Région.
- **Ordonnance bruxelloise PEB et climat intérieur** du 2 juillet 2008 :
 - travaux PEB (exigences relatives à l'isolation thermique, la ventilation, les installations techniques pour le chauffage et la climatisation) : **$E_w = 90$, $K_{max} = 40$ ou 45** selon les bâtiments
 - certificats PEB (habitations individuelles / bureaux et services / bâtiments publics) : **bientôt en vigueur**
 - installations PEB (chauffage et climatisation centralisés) : **bientôt en vigueur**

Pourquoi réduire ses consommations d'énergie ?



Mais aussi...

Amélioration de l'image de l'entreprise

Concilier les 3 piliers du développement durable :

économie,
environnement et
social

Développer l'emploi

Financer des travaux économiseur d'énergie = créer des emplois verts non délocalisables

Confort des occupants

La performance énergétique contribue aussi au confort des occupants (éclairage, confort thermique...)

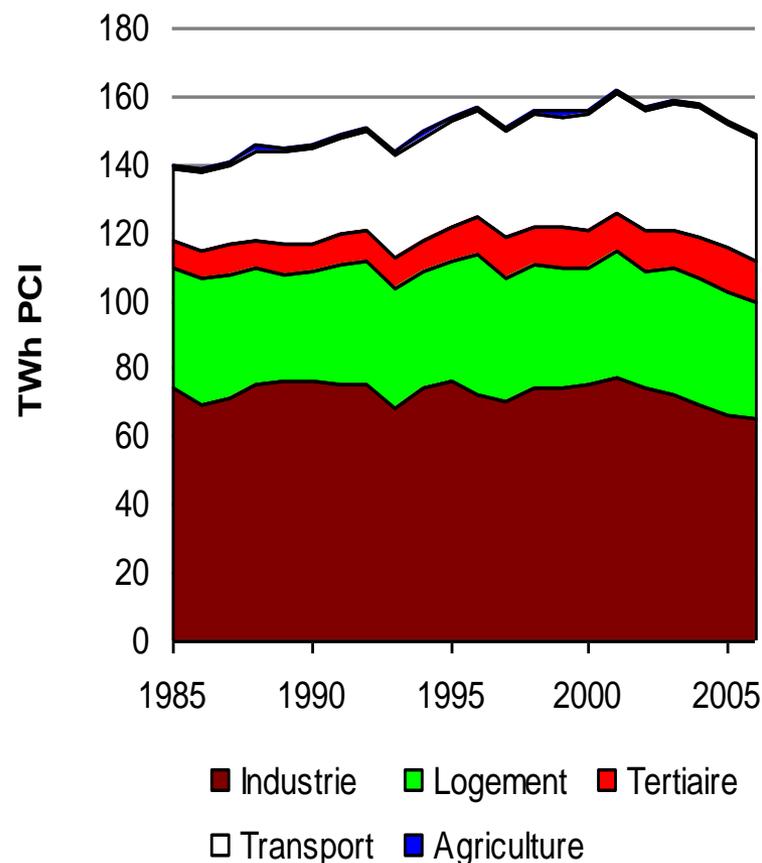


UNIPSO

IV – L'énergie dans le secteur à profit social

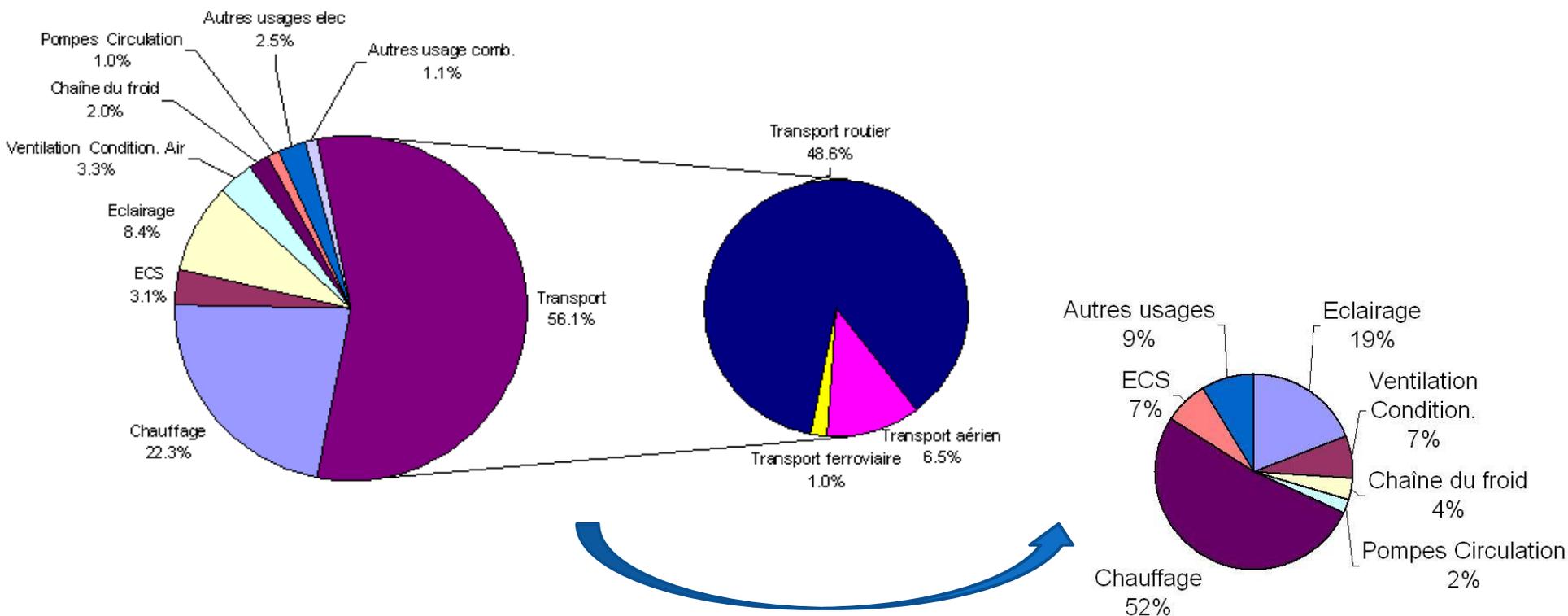
L'énergie dans le secteur tertiaire en Wallonie

- Par rapport à la consommation totale d'énergie de la RW,
- Transports : 19% en 1990 → 24% en 2006 = + 30%
- **Tertiaire** : 6% en 1990 → 8% en 2006 = **+43%**



Consommation finale par secteur

Consommations du tertiaire en 2006



15.6 TWh (transport tertiaire) + 12.2 TWh (consommation tertiaire)

(Source : bilan énergétique de la Région wallonne – DGO4)

L'énergie dans le secteur à profit social



- Problématique de plus en plus présente pour les employeurs du secteur à profit social
- La part du budget consacrée à l'énergie augmente (hausse des prix de l'énergie et/ou augmentation de l'équipement)
- Parc immobilier vieillissant
- De nouvelles infrastructures seront nécessaires pour répondre à la demande croissante de services



MERCI DE VOTRE ATTENTION

FANNY ROUX
CONSEILLERE ÉNERGIE

FANNY.ROUX@UNIPSO.BE

UNION DES ENTREPRISES À PROFIT SOCIAL ASBL
AVENUE REINE ASTRID, 7 - 1440 WAUTHIER-BRAINE
TEL: 02/367.23.94 - FAX: 02/367.23.99
SITE: [HTTP://WWW.UNIPSO.BE](http://WWW.UNIPSO.BE)

Le 22 janvier 2009, AG de MESSAJE